



Date : 10 décembre 2024

Etat-major

Budget 2025 : investissements soutenus et gestion prudente

Val de Bagnes publie son budget 2025 qui présente une marge d'autofinancement de plus de CHF 25 millions et une insuffisance de financement de CHF 24 millions pour des investissements prévu à hauteur de CHF 50 millions. Ce cinquième budget post-fusion se veut prudent avec des charges financières maîtrisées répondant aux volontés du Législatif qui l'a approuvé ce mercredi.

Les principaux chiffres s'expriment ainsi :

Récapitulatif 2025		CHF
1	Produits financiers	149'605'300
2	Charges financières	124'148'110
3 = 1-2	Marge d'autofinancement	25'457'190
4	Variation des attributions aux financements spéciaux	-1'181'500
5	Amortissements	28'656'900
6 = 3-4-5	Résultat net	-2'018'210
7	Investissements nets	49'456'800
8 = 3-7	Insuffisance de financement	-23'999'610

Progression des recettes fiscales (+ CHF 6.2 millions)

Les recettes fiscales prévues pour 2025 sont les suivantes :

- Impôt sur les personnes physiques : augmentation de CHF 5.1 millions, portée par l'arrivée de nouveaux contribuables et les taxations définitives confirmant une tendance à la hausse.
- Impôts des personnes morales : hausse de CHF 0.74 million, renforcée par les résultats des dernières taxations en lien avec la réforme RFFA.
- Gains immobiliers et droits de mutation : une variation positive de CHF 0.9 million, soutenue par des transactions importantes prévues pour 2025.

Cependant, l'impôt forfaitaire connaît une baisse de CHF 0.55 million, liée à une révision des bases de calcul.

Maitrise des charges

Les faits marquants des charges de fonctionnement résident dans l'augmentation des dépenses liées aux eaux potables et usées (+ CHF 1.1 million) ou encore dans les frais du personnel liés au renchérissement (+ CHF 0.6 million) ou aux soutiens à l'agriculture (+ CHF 0.5 million) voire à la participation communale à la péréquation (+ CHF 0.5 million). Les charges diminuent par rapport au budget 2024 notamment dans les soutiens liés aux tarifs de l'énergie (- CHF 2.2 millions) ou des frais de bâtiments et éclairage (- CHF 0.3 million) ainsi

que dans les transports publics (- CHF 0.2 millions). Le budget 2025 présente ainsi des charges en légère baisse par rapport au budget précédent.

Investissements ambitieux pour répondre aux besoins locaux

La Commune prévoit des investissements nets de CHF 49.5 millions, notamment dans :

- les infrastructures publiques : amélioration des réseaux routiers (CHF 7.2 millions), d'irrigation (CHF 2.2 millions) ou des eaux à évacuer (CHF 3.6 millions)
- Les équipements sportifs ou touristiques : Centre sportif (CHF 13 millions), réaménagement de la zone Perrin (CHF 0.8 millions), étude pour la maison de la raclette (CHF 0.6 millions) et du Chalet Orny (CHF 0.8 millions)
- Des investissements financiers : notamment aux entreprises en mains publiques que sont Gécal SA (CHF 3.7 millions) ou ALTIS groupe SA (CHF 1 million)

Le budget anticipe une insuffisance de financement de CHF 24 millions, qui est compensée par les disponibilités financières accumulées grâce aux performances des exercices précédents.

Gestion stricte des effectifs et des charges salariales

Le budget 2025, abstraction faite des postes imposés par le canton dans les structures d'accueil et la direction des écoles, présente une baisse d'effectifs de 0.18 EPT. Avec le renchérissement et le renforcement de la formation, la masse salariale est ajustée en conséquence, avec une gestion prudente des nouvelles charges tel que demandé par le Législatif. Les charges salariales représentent 21.6% des dépenses de fonctionnement et s'élèvent à CHF 33.4 millions.

Marge d'autofinancement en progression

La marge d'autofinancement atteint CHF 25.5 millions, en augmentation de CHF 4.9 millions par rapport au budget 2024. Elle couvre 51.5% des investissements. Cette performance constitue une base solide pour soutenir les engagements financiers à long terme.

La conclusion du Président

« En maintenant une marge d'autofinancement de 25 millions, nous nous donnons les moyens de nos ambitions, à savoir, garantir le renouvellement de nos infrastructures pour notre population, nos hôtes et entreprises. Val de Bagnes se porte bien et peut voir l'avenir avec confiance malgré une année 2024 marquée par les intempéries et certaines incertitudes liées aux tarifs énergétiques, » analyse Christophe Maret, Président de commune, qui clôt ainsi son dernier exercice budgétaire avant de laisser la place à Fabien Sauthier, futur président.

Commune de Val de Bagnes

Christophe Maret
Président de Commune
079 628 24 21

Antoine Schaller
Secrétaire général adjoint
079 451 18 78

Communication

Adresse postale : CP 1, 1934 Le Châble VS
Situation : Clouchèvre 44, 1934 Le Châble VS
+41 27 564 66 40, communication@valdebagnes.ch, www.valdebagnes.ch

